

portait
élogeur des
ratiniques

« Périandre »

On ne peut mieux user de sa fortune que fait Périandre : elle lui donne du rang, du crédit, de l'autorité ; déjà on ne le prie plus d'accorder son amitié, on implore sa protection. Il

a commencé par dire de soi-même : un homme de ma sorte ; il passe à dire : un homme de ma qualité ; il se donne pour tel, et il n'y a personne de ceux à qui il prête de l'argent, ou qu'il

reçoit à sa table, qui est délicate, qui veuille s'y opposer. Sa demeure est superbe ; un dorique

régne dans tous ses dehors ; ce n'est pas une porte, c'est un portique : est-ce la maison d'un particulier ? est-ce un temple ? le peuple s'y trompe. Il est le seigneur dominant de tout le quartier. C'est lui que l'on envie, et dont on voudrait voir la chute ; c'est lui dont la femme, par

son collier de perles, s'est fait des ennemies de toutes les dames du voisinage. Tout se soutient dans cet homme : rien encore ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dont il ne doit

rien, qu'il a payée. Que son père, si vieux et si caduc, n'est-il mort il y a vingt ans et avant qu'il se fit dans le monde aucune mention de Périandre ! Comment pourra-t-il soutenir ces odieuses

pancartes qui déchiffrent les conditions et qui souvent font rougir la veuve et les héritiers ? Les supprimera-t-il aux yeux de toute une ville jalouse, maligne, clairvoyante, et aux dépens de

mille gens qui veulent absolument aller tenir leur rang à des obsèques ? Veut-on d'ailleurs qu'il

fasse de son père un Noble homme, et peut-être un Honorable homme, lui qui est Messire ?

Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, livre VI, « Des biens de fortune », 21 (V)

paricide → meurtre de son père
ou de qqn de sa famille

égaler la société